



## **SNUipp-FSU74 Déclaration liminaire du SNUipp-FSU74**

**à la CAPD du 30 juin 2015.**

Le SNUipp-FSU74, depuis plusieurs années s'inquiète du devenir des services publics en général et du service public d'éducation en particulier. Après des années de suppression de postes, malgré une reprise timide de la création de postes, nous avons du mal à sortir la tête de l'eau aujourd'hui. Les moyens mis au niveau national ne suffisent pas. Et la situation au niveau local se dégrade, nous manquons de superlatifs pour la décrire.

Un signe devrait pourtant alerter l'administration, c'est le nombre croissant de démissions. Nous savons qu'au niveau local, l'administration a pris la mesure de la situation, même si certains arguments nous semblent encore inutiles, voir provocateurs.

Est-ce vraiment utile de justifier une non-ouverture en maternelle, par le fait que les petits font la sieste l'après-midi ?

Est-ce vraiment utile de justifier les refus d'exeat en expliquant que le concours est académique ? La vie chère, les choix de vie, ou les contraintes professionnelles des conjoints sont tout autant des arguments entendables.

Est-ce raisonnable de balayer d'un revers de la main l'inquiétude des collègues à temps partiel qui vont partager leur classe avec un PES et qui ne connaissent pas les jours de travail de ces derniers, alors qu'ils-elles doivent inscrire leurs enfants en crèche ou chez une nourrice ? Cela ne suffit pas de se réfugier derrière l'intérêt du service.

Alors concrètement que faisons-nous ?

Le SNUipp est le premier à être attaché au service public et à le défendre. Nous sommes attachés au respect des règles en vigueur et à l'équité de traitement des collègues. Mais nous voulons le répéter, nous ne croyons pas que l'amélioration des services publics, puisse se faire sans les personnels qui font ces services publics, et sans prendre en compte :

- l'amélioration des conditions de travail
- la santé au travail
- l'augmentation des effectifs

- une revalorisation salariale.

Nous vous demandons M le Directeur Académique d'être porteur des difficultés de notre département dans les instances supérieures dans lesquelles vous siégez.

Nous sommes conscients que les difficultés rencontrées par les enseignant-e-s sont partagées par les personnels administratifs. Mais, nous le redisons à nouveau, pour faire notre travail de délégué-e-s des personnels et avoir du temps pour étudier les documents et faire les vérifications, il faut que nous ayons les documents suffisamment en amont des instances. Ceci est vrai aussi pour les groupes de travail, même si aucun texte ne l'oblige.

En ce qui concerne la deuxième phase du mouvement, le SNUipp redemande que les postes soient constitués, puis proposés aux enseignants, pour qu'ils puissent faire leurs vœux en connaissance de cause.

Enfin, nous attendons toujours la réponse à deux de nos courriers concernant l'AGS des personnels en congé parental et les priorités 90, avec l'annulation des vœux lors de la phase informatisée du mouvement. M Le Directeur Académique, nous vous sollicitons à nouveau pour avoir vos réponses officielles.